

## Groupe de TRAVAIL numéro 1.

Séance de travail le 18/01/2025 en salle des 2 colonnes.

Personnes présentes : Le groupe de travail est complet.

Mme Alice BELLON	CHEMIN DE RETOUR	Présentatrice
Mme Claudine CHERET KAHANE	RD 1090	
Mr Denis COUDRY	RD 1090	
Mr Henri DUTET	AUTRE SECTEUR	
Mr Alain MARIONNEAU	AUTRE SECTEUR	
Mr Christophe KILIDJAN	CHEMIN DE RETOUR	
Mr Daniel COUDRY	SECTEUR PIAT	
Mr Eric THOUVENOT	SECTEUR PIAT	Secrétaire

La séance de travail est ouverte pour les interlocuteurs du conseil Municipal (Mme LAMBINET, Messieurs ANCELIN et CHARPENTIER) à 9h05.

Les équipes municipales demandent aux groupes de travail de faire des propositions en répondant aux objectifs suivants :

- 1/ SECURITE
- 2/ APAISEMENT CENTRE VILLE
- 3/ LIMITER LES SHUNTS
- 4/ DEVELOPPER LES MODES DOUX

En utilisant les documents suivants :

- L'étude de déplacement ; fichier « citec\_phase\_2\_et\_3\_etude\_deplacements\_20220920 »
- Les fiches actions, fichier « 21024.0 Fiches Actions 20221102 MGR »
- La note de synthèse, fichier « 20241029\_E\_JPA\_Note de synthèse \_sans marques\_ aménagements PIAT RETOUR »

La méthode Post-It est utilisée pour rassembler les idées du groupe : Voici les indices des couleurs :

- Les Post-It verts > Les idées proposées par le groupe de travail,
- Les Post-It jaunes > Questions du groupe de travail par rapport à l'étude des documents,
- Les Post-It rose qui sont « rouges » > REFUSE par le groupe de travail,

### Documents manquants :

- Plan de circulation et horaires du/des camions poubelles + plan de giration et dimensions hors tout des véhicules venant faire les ramassages des PAV sur la commune,
- Plan de circulation et horaires des autocars qui ont des lignes traversants le village,
- Réglementation des PAV (distances entre PAV)
- Avoir un comptage en plusieurs points de la commune pour quantifier et qualifier la notion de raccourci (SHUNT en Anglais)

### Listings des Post-it :

#### Les ROUGES :

- LES PAV DE COGEDIM à l'emplacement actuel car 1 PAV RD1090 + 1 PAV Ch de la Mairie + 1 Ch. des RATZ
  - Imposer le déplacement du PAV sur la parcelle COGEDIM entrée Haute accessible par le camion de la Com Com



OU / ET Entrée Basse



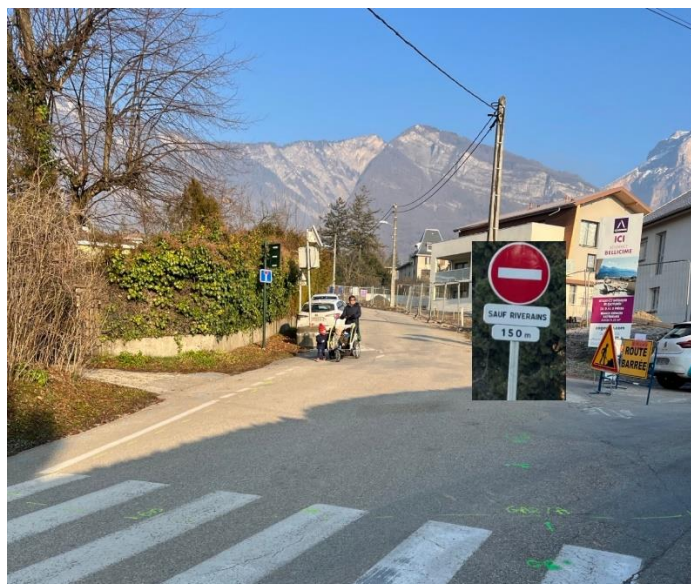
- SORTIE VEHICULE SUR RD 1090 en remontant du PIAT, donc pas de remontée de véhicules sur le Haut PIAT.
- COUT DU PROJET ACTUEL NON ACCEPTE > le montant actuel répond à quel bénéfice d'un point de vue factuel et vérifié sachant que la commune est largement endettée.
- VITESSE ELEVEE sur PIAT/RETOUR dans tous les SENS

#### LES JAUNES :

- Le nombres de places de parking aériennes + sous-sol du projet COGEDIM noté dans l'étude de déplacement par rapport au nombre de 97 places annoncées par COGEDIM en 2020 :
  - 31 aériennes partie haute
  - 22 aériennes partie basse
  - 44 en sous-sol
    - Réponse Equipe Municipale en séance > Prendre en compte sur ce qui est noté sur le Permis de Construire
- Avec la suppression des poteaux béton au Ch. du PIAT où va passer l'éclairage public actuel ?

#### LES VERTS :

- Feux tricolores + shunts vont augmenter les ralentissements et bouchons sans diminuer les trafics,
- Déplacer la barrière pour permettre au camion de tourner,
- Chemin du camion poubelle a autoriser pour Rue du Ferronnier,
- Chemin du Piat variante A en Impasse avec signalisation lumineuse pour les premiers mois d'installation > Information
- Exiger le retournement du camion poubelle sur la zone d'emplacement PAV COGEDIM > demander la modification du permis de conduire (voir photo montage sur page précédente)
- Changer les lampadaires actuels par des lampadaires intelligents avec des LEDS qui éclaire beaucoup plus (Le passage piétons de la RD 1090 + Les RATZ sont très dangereux + les futurs passages piétons du PIAT)
- Mettre un chasse roue (préservé la sécurité des piétons) à la place de la barrière à l'angle du PIAT/RD 1090
- Panneau signalétique au croisement du PIAT/RETOUR pour informer du sens interdit sur le haut (à 150m par exemple)



- ZONE 30Km/h sur le PIAT/RETOUR et aussi TOUT LE VILLAGE ou Zone Noires/Rouges.
- INTERDICTION de tourne à gauche sur RD 1090 avec panneaux dans le sens BERNIN/ST ISMIER,
- STOP à mettre en place sur le chemin du PIAT
  - Au niveau de COGEDIM et du passage piétons et des PAV



- STOP à l'intersection PIAT/RETOUR ET Conserver le STOP ou cédez le passage côté Retour,



- Radar pédagogique sur le chemin du PIAT (Affichage du nombre de point en moins ou autre idée...)
- Nous sommes OK sur la variante A de l'étude de déplacement,

**FIN DE LA SEANCE DE TRAVAIL à 12h15.**